

Faculté de l'aménagement  
École d'urbanisme et d'architecture de paysage



## PLAN DE COURS

### THÉORIE DE LA PLANIFICATION ET URBANISME - URB 6280 – (3 crédits)

Session : AUTOMNE 2018  
Horaire : mardi 9h à 12h  
Faculté de l'aménagement - local 0036

Enseignant : Karim Charef Ph.D.  
Courriel : [karim.charef@umontreal.ca](mailto:karim.charef@umontreal.ca)

## **DESCRIPTION**

---

Perspective historique sur les théories et les pratiques de la planification. Théories de la planification et urbanisme. Place, rôle et enjeux méthodologiques, éthiques et politiques de la planification en urbanisme.

## **REMARQUES**

---

Les objets et les objectifs de la planification. La place et le rôle de la planification dans l'évolution des courants, modèles et pratiques de l'urbanisme. Les apports potentiels et réels des théories de la planification à l'urbanisme. L'apport de l'urbanisme aux théories de la planification. Les débats contemporains dans le champ des théories de l'urbanisme et leurs implications

## **Le contexte du cours**

---

La planification revient au devant de la scène depuis quelques années, pressée d'anticiper la transformation des territoires et d'en conférer une image cohérente. Si la planification a connu ses heures de gloire après la seconde guerre mondiale, ou durant ce que certains économistes appellent les trente glorieuses (1950-60-70), elle semble avoir fait l'objet de remises en cause à partir des années 1980 dû notamment à un environnement devenu instable et changeant et à une certaine difficulté à prendre en charge cette nouvelle réalité. De plus, les 54% de la population mondiale qui vit dans les zones urbaines aujourd'hui, un taux qui devrait passer à 66% en 2050 selon l'ONU, suscite beaucoup d'attentes auprès de la discipline de la planification urbaine.

L'exercice de la planification évolue donc dans un contexte de pression démographique exercée sur les villes, combinée à des réalités urbaines de plus en plus complexes et aux situations multidimensionnelles (changements climatiques, lutte au GES, conflits, justice sociale, rareté des ressources, ère du numérique, etc.). La complexité des territoires et des villes, leur mise en compétition et les enjeux sociétaux auxquels ils font face, imposent de statuer sur leur devenir pour qu'ils soient en adéquation avec des sociétés en évolution rapide et dont les trajectoires apparaissent incertaines. Il est demandé à la planification (urbaine) d'engager l'avenir de groupes sociaux et de préciser les contours d'un futur territorial de plus en plus difficile à cerner. Dès lors, son statut, sa légitimité voire sa pratique sont en débats.

À cet égard, elle est au cœur des préoccupations autant des chercheurs que des praticiens qui sont tenus d'apporter des réponses à un environnement dont les états futurs paraissent de plus en plus imprévisibles. Bien que cet intérêt pour la planification ne soit pas nouveau, il revêt un caractère particulier aujourd'hui face aux grands enjeux de société, mettant au défi notamment une réarticulation de la pensée et de la pratique au sein de cette discipline. En effet, la communauté «scientifique» a depuis longtemps été saisie du statut de la planification en questionnant la validité des connaissances sur lesquelles elle se fonde et qu'elle produit. L'étendue de la littérature sur le sujet est vaste à cet égard. Se nourrissant de la pratique (peut être pas assez !), elle tente d'esquisser de nouvelles perspectives et de formaliser des pensées (théories) pour la réussite éventuelle de l'action. De son côté, la pratique planificatrice s'alimentant d'un cadre de pensée qui lui permettrait d'affronter des enjeux territoriaux nouveaux et complexes, tente d'anticiper les changements et à infléchir des situations vers des états souhaitables. Elle peut être réduite des fois à des interventions à la pièce ou en réaction à une dynamique territoriale qui lui échappe. Toutefois, elle s'est depuis longtemps dotée d'instruments pour guider son action. C'est d'ailleurs à travers ses instruments que la planification urbaine s'exprime et devient opératoire pour susciter le changement.

Ainsi, face à un environnement dont on perçoit la complexité, la pensée et la pratique en planification urbaine semblent évoluer selon des modalités et des rythmes différents. Dès lors, y'a-t-il un savoir «scientifique» dissociable d'un savoir professionnel? Est-ce que le savoir professionnel peut se passer d'un cadre de pensée (de théorie)? En quoi la pensée planificatrice (la théorie) peut-elle légitimer la pratique? Quelles sont les modalités pratiques de son exercice et les défis qu'elle doit relever?

Telles sont en substance les questionnements auxquels le cours tentera d'apporter des éléments de réponses.

## **Les finalités du cours**

---

Les courants de pensées qui traversent la planification urbaine ainsi que ses modalités instrumentales (les outils et les instruments de la planification) sont à la fois nombreux et entrelacés. Le cours vise à apporter un éclairage sur cette discipline autant du point de vue théorique que pratique, tout en étant axé sur la dimension **procédurale** de la planification, plutôt que **substantive**. Plus particulièrement, les finalités du cours sont de :

- Saisir les principales pensées qui traversent la planification, notamment procédurale;
- Porter un regard critique sur la planification en tant que champ d'interventions;
- Cerner ses principaux défis;
- Développer une attitude réflexive à l'égard de la planification en tant que pratique;
- Faire le tour de la panoplie des instruments auxquels elle a recouru;
- Expérimenter une démarche de planification urbaine avec des cas réels.

## **L'approche pédagogique**

---

L'approche pédagogique combine des cours magistraux avec des exercices et des études de cas à mener en équipe. Elle privilégie une démarche interactive basée sur des échanges durant les séances. Des lectures en lien avec le sujet ou le thème de la séance seront suggérées pour favoriser le débat.

Comme le cours vise entre autre une articulation entre théorie et pratique, il est prévu des travaux par équipe permettant un apprentissage par l'expérimentation. Ainsi, une étude de cas sera menée par la simulation d'un mandat sous la forme d'un appel d'offres pour des services professionnels qui sera remis lors de la première séance. Des groupes de 3 à 4 personnes, simulant des consultants, seront formés pour répondre à l'appel d'offres. Il s'agira, sur la base du choix de plusieurs secteurs en cours de planification à Montréal de proposer une démarche complète de planification allant du diagnostic et de l'énoncé de vision, jusqu'à la mise en œuvre.

Aussi, il sera demandé de faire un retour d'expérience sous la forme d'un rapport sur une démarche de planification urbaine réalisée au Québec ou à l'internationale. Des équipes de 2 personnes seront formées à cet effet. Les critères et le contenu de ce travail sera précisé en cours.

Enfin, des professionnels de la planification urbaine seront invités à intervenir dans le cours selon les sujets abordés.

## **Le déroulement et le calendrier**

---

Le cours se présente en trois parties dont la logique d'enchaînement permet d'avoir à la fois, une vision générale de la planification et de sa portée ainsi qu'une compréhension des principales pensées qui la sous-tendent et de sa pratique. Ce déroulement est conçu aussi pour favoriser l'apprentissage par l'expérimentation.

La première partie constitue une mise à niveau. Elle permet de saisir la planification comme champ d'interventions sur la ville et de survoler ses fondements conceptuels.

La deuxième partie est axée quant à elle sur l'expérimentation. La dimension pratique de la planification y est explorée tout en faisant le lien avec la théorie.

Enfin, la dernière partie constitue une ouverture sur des thèmes récurrents ou émergents en planification urbaine.

Séance	date	Sujet	Activité	Références <sup>1</sup>	
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : THÉORIES DE LA PLANIFICATION : PRÉMISSSES</b>					
1	4 sept.	Planification et urbanisme : introduction	Présentation du cours; Présentation de l'étude de cas (Devis pour offre de service)	4, 10, 13, 14, 17	
2	11 sept.	Survol des principales théories (modèles) de la planification	Présentation du rapport d'expérience	4, 8, 13, 20, 24, 31	
3	18 sept.	Acteurs et échelles de la planification urbaine		3, 7, 12, 21, 27	
4	25 sept.	Theories de la planification et savoir professionnel	<b>Dépôt de l'offre de services (étude de cas)</b>	1, 11, 13	
5	2 oct.	Le Smart Growth et le Nouvel urbanisme		45, 46	
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : LA PLANIFICATION PAR LES INSTRUMENTS</b>					
6	9 oct.	Les instruments de la planification urbaine		7, 32,33, 41	
7	16 oct.	La planification régionale et métropolitaine ( <b>Conférencièr.e</b> )	Échanges sur le rapport d'expérience	3, 48	
	23 oct.	<i>Période d'activités libres</i>			
8	30 oct.	La planification municipale		7, 14, 41, 43	
9	6 nov.	<b>Présentation intermédiaire de l'étude de cas</b>			
10	13 nov.	L'initiative locale en planification urbaine ( <b>conférencier.e</b> )	Retour sur les présentations	Selon proposition du conférencier	
11	20 nov.	Le grand projet urbain		37, 41, 43,	
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : REGARDS CROISÉS SUR LA PLANIFICATION URBAINE</b>					
12	27 nov.	Le Transit Oriented Development (TOD) : mythes et réalité ( <b>conférencier</b> )		Selon proposition du conférencier	
13	4 déc.	Planification et résilience des villes ( <b>conférencière</b> )	<b>Évaluation du cours en ligne ( <a href="http://www.umontreal.ca/evaluez">www.umontreal.ca/evaluez</a> )</b>	Selon proposition du conférencier	
14	11 déc.	<b>Examen</b>			
15	18 déc.	<b>Présentation finale de l'étude de cas Remise du rapport d'expérience</b>			

<sup>1</sup> Voir la section Référence du plan de cours et les documents correspondants à la numérotation.

## **Le mode d'évaluation**

---

<u>Offres de services (Étude de cas)</u> Critères : Compréhension du mandat, méthodologie, échéancier, présentation de l'équipe et des responsabilités	10 %
<u>Examen</u> Critères : structure des réponses, concision, qualité du français	30 %
<u>Présentation intermédiaire de l'étude de cas (par équipe)</u> Critères : structure, contenu, qualité graphique, expression orale	15 %
<u>Rapport d'expérience (en binôme)</u> Critères : respect de la structure proposée, qualité de présentation et du français	20 %
<u>Présentation finale de l'étude de cas (par équipe)</u> Critères : structure, contenu, qualité graphique, expression orale	25 %

## **La communication**

---

Toutes les communications se font via la plateforme Studium. Y seront versés les contenus du cours (présentations, lectures, medias, etc.) ainsi que les remises des travaux. Ainsi, tout les travaux sont remis de façon numérique (aucune impression papier). En plus des messages importants, s'y trouveront aussi les résultats des évaluations

## **Les références**

---

1. Asher, F. (2001). Les nouveaux principes de l'urbanisme, Paris, Éditions de l'Aube
2. Boutinet, J.-P. (2001) Anthropologie du projet, Presses universitaires de France
3. Douay, N. (2007). La planification urbaine à l'épreuve de la métropolisation: enjeux, acteurs et stratégies à Marseille et à Montréal. Université de Montréal
4. Faludi, A. (1973). Planning theory, Pergamon Press.
5. Forester, J. (1993). Critical theory, public policy, and planning practice: toward a critical pragmatism, State University of New York Press.
6. Frébault, J. et Lemosquet, J.-C. (1993). Le renouveau de la planification urbaine et territoriale, Ministère de l'équipement (France).
7. Gauthier, M., Gariépy, M., Trépanier, M. (2008). Renouveler l'aménagement et l'urbanisme, Les Presses de l'Université de Montréal
8. Hall, P. (2002). Cities of tomorrow, Blackwell Publishing.
9. Huw, T. et Healey, P. (1991). Dilemmas of planning practice: ethics, legitimacy, and the validation of knowledge, Avebury Technical.

10. Lacaze., J.-P. (1995). Introduction à la planification urbaine, imprécis d'urbanisme à la française, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées.
11. Schön D.A. (1994), Le praticien réflexif, Les Éditions LOGIQUES
12. Scott, J. C. (1998). Seeing like a state, Yale University.
13. Taylor, N. (1998). Urban Planing Theory, SAGE.
14. Tribillon, J.-F. (1991). L'urbanisme, La Découverte.
15. Udy, J. M. (1991). A typology of urban and regional planners, who plans, The Edwin
  
16. Alcaras, J. R. et Lacroux, F. (fevrier 2003). Planifier c'est s'adapter. Document des ateliers du R.I.C, MCX-APC.
17. Bareau, H. (2002). L'épistémologie. Paris, PUF.
18. Bertalanffy, L. V. (1968). General system theory: foundations, development, applications, Braziller.
19. Choay, F. (1996). La règle et le modèle. Seuil.
20. Choay, F. et Merlin, P. (2000). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF
21. Crozier, M. et Friedberg (1981). L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective, du Seuil.
22. Cusinato, A. (Fevrier 2003). Le métier de planificateur: un travail de tissage entre les différentes dimensions de la connaissance et de la praxis. Document des ateliers du R.I.C, MCX-APC: Ateliers de l'association pour la pensée complexe et du programme européen Modélisation de la complexité.
23. Debarbieux, B. et Lardon, S. (2003). Les figures du projet territorial, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
24. Faludi, A. (1973). A reader in planning theory, Pergamon Press.
25. Fanstein, S. S. et Campbell, S. (2002). Readings in Urban Theory. Blackwell Publishers.
26. Forrester, J. W. (1968). Urban dynamics, MIT Press.
27. Forester, J. (1999). The deliberative practitioner: encouraging participatory planning processes, MIT Press.
28. Galloway, T. G. et Mahayni, R. G. (1977). Planing theory in retrospect: the process of paradigm change. Journal of the Amrican Institute of Planners 43.
29. Healey, P., Mcdougall, G. et Mihael, T. J. (1982.). Planning theory: prospects for the 1980s, Toronto, Pergamon Press.
30. Jacobs, J. (Déclin et survie des grandes villes américaines). 1991, Pierre Mardaga.
31. Kuhn, T. S. (1972). La structure des révolutions scientifiques, Flammarion.
32. Ly, K. (1982) Voir et planifier, Paris, Bordas
33. Madanipour, A., Hull, A. et Healey, P. (2001). The governance of place: space and planning processes / edited by Ali Madanipour, Angela Hull and Patsy Healey, Ashgate.
34. Mamq, Ed. (1993). La planification stratégique et l'aménagement du territoire. Aménagement et Urbanisme, Les Publications du Québec.

35. Mintzberg, H. (1994). Grandeur et décadence de la planification stratégique, Dunod.
36. Pilette, D. (1986). L'urbanisme au Québec, organisation législation perspectives politiques, Agence d'arc Inc.
37. Pinson, G. (2009). Gouverner la Ville par projet. Paris, Presses de sciences Po.
38. Sager, T. (1994). Communicative planning theory, Avebury Aldershot.
39. Simon, H. A. (1991). Sciences des systèmes, Sciences de l'artificiel. Traduit de l'anglais par Jean-Louis Le Moigne, Paris, Gallimard
40. Marchand, C. (2012) La ville de demain. MAMROT
41. [www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca) (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Gouvernement du Québec)
42. [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca) (Communauté urbaine de Montréal)
43. [www.Ville.Montreal.qc.ca](http://www.Ville.Montreal.qc.ca) (Ville de Montréal)
44. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8258,90445600&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90445600&_dad=portal&_schema=PORTAL) (Ville de Montréal, Revitalisation urbaine intégrée)
45. [www.smartgrowth.org](http://www.smartgrowth.org)
46. [www.cnu.org](http://www.cnu.org) (nouvel urbanisme)
47. <https://www.futuribles.com/fr> (Prospective urbaine)
48. <https://fcm.ca/accueil/programmes/international.htm>

---

## **INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT**

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

## **SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.